



## Remorque bateau sans carte grise

Par **valcros**, le **18/10/2007** à **22:08**

Je suis intéressé pour l'achat d'un bateau et sa remorque en occasion.

La remorque ayant un PTAC de 635 (+de 500) doit être immatriculée.

Le vendeur qui est le deuxième propriétaire déclare n'avoir jamais eu de carte grise .

La remorque agée de plus de 12 ans possède encore sa plaque avec le nom du constructeur et 14 chiffres .

Le vendeur semble sincère mais je ne veux pas me trouver en infraction .

Je viens de contacter le constructeur ;il me conseille d'essayer de savoir si cette remorque a déjà été immatriculée auprès du fichier central ,si elle ne l'a pas été il pourrait me fournir un duplicata du constructeur.

Pouvez-vous m'éclairer?

Bien cordialement .

Par **Adam Kadamon**, le **20/10/2007** à **21:31**

Bonjour,

Effectivement, c'est étrange. Les préfetures ont accès au Fichier national des Automobiles, à partir du numéro de série ils devraient pouvoir vous dire si elle a déjà été immatriculé. Si la réponse est négative, la première immatriculation risque d'être...compliquée.

Cordialement.